



# 500 000 EMPLOIS

## POUR LE SERVICE PUBLIC ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

**Personne d'un tant soit peu honnête ne saurait le contester : cela fait de nombreuses années que la CGT dénonce les suppressions d'emplois dans la Fonction publique et réclame des effectifs supplémentaires dans un grand nombre de secteurs mis à mal par les politiques d'austérité successives.**

Quel dommage et quelle honte qu'il ait fallu la dramatique crise sanitaire que nous traversons pour qu'un grand nombre de décideurs politiques et « *d'experts médiatiques* » soient contraints, en affichage, de convenir que notre organisation syndicale avait raison ! Mais, si tout ce beau monde est bien en peine aujourd'hui de continuer à affirmer que nos services publics ont suffisamment – et même trop – de personnels pour remplir leurs missions, il serait bien candide de croire qu'il aurait renoncé à ses dogmes libéraux.

De fait, même si ces promoteurs d'une conception où l'agent public est avant tout considéré comme une variable d'ajustement économique doivent refréner, au moins dans leurs discours, leurs pulsions énamourées et quasi exclusives pour le secteur privé et la course sans fin aux profits, ils n'ont en rien désarmé. Tout juste espèrent-ils que, avec le temps, les choses s'estomperont et qu'ils pourront dès lors entonner à nouveau leurs ritournelles nauséabondes.

D'ailleurs, si le pouvoir exécutif et sa majorité parlementaire ont été obligés à quelques concessions et inflexions dans les derniers mois, on est encore très loin du tournant nécessaire en particulier dans le domaine de l'emploi public.

C'est pourquoi, la CGT, dans le cadre de sa campagne « *10 % pour la Fonction publique* », entend bien ne rien céder sur ses revendications en matière de créations d'emplois.

**Nous portons haut et fort notre exigence que soient créés, rapidement, les 500 000 emplois dont la Fonction publique hospitalière, la Fonction publique territoriale et celle de l'État ont absolument besoin.**

La pandémie qui sévit a mis en lumière les sous-effectifs catastrophiques des établissements de santé. Mais, notre organisation syndicale qui lutte depuis longtemps contre cette situation inacceptable, n'oublie pas toutes les autres missions mises en péril.

Comment ne pas se rappeler les scandales alimentaires à répétition qui, là également, mettent en danger la santé de nos concitoyens alors que les administrations de contrôle ont été réduites à l'os ? Comment ne pas avoir à l'esprit les dizaines de milliards d'euros annuels que représentent la fraude fiscale alors que les personnels des finances paient, budget après budget, un tribut démentiel avec des suppressions massives d'emploi ? Comment ne pas se soucier des pénuries d'effectifs qui touchent les services départementaux d'incendie et de secours dans un contexte où se multiplient les fléaux qui nécessitent leur intervention ?

Et, de l'éducation en passant par la recherche, nous pourrions multiplier les exemples de pans entiers de la Fonction publique où les graves pénuries d'emplois mettent en danger les missions à accomplir et, de ce fait, nuisent profondément à la population.

Il faut donc d'urgence opérer une rupture avec les politiques successives de ces dernières années. Le nombre d'agentes et d'agents au service des citoyens doit être appréhendé au strict regard des besoins des missions à remplir et non plus comme une somme de crédits où il fait bon tailler pour soi-disant réduire la dette publique.

En tout temps et en tous lieux, l'usager doit bénéficier du meilleur service public possible, un service public à la hauteur des exigences d'aujourd'hui et de demain.

Au printemps, beaucoup de gens ont applaudi soir après soir l'engagement sans faille des personnels soignants. C'était juste et bien.

À présent, ce salut et cette reconnaissance doivent trouver à se concrétiser. Créer les emplois indispensables, c'est également améliorer les conditions de travail de toutes celles et ceux qui, au quotidien, se dévouent pour le bien-être de la population et pour le progrès social.

Abonder les effectifs, c'est faire reculer la fatigue extrême qui frappe tant de salarié-e-s de la Fonction publique, c'est combattre les nombreux burn-out et dépressions qui sévissent dans les services publics, c'est permettre aux agent-e-s d'avoir le temps de se former et de se ressourcer. Alors oui, pour toutes ces raisons, la CGT estime que 500 000 emplois supplémentaires sont nécessaires dans les 3 versants de la Fonction publique. Hors militaires, cela correspond à une augmentation globale d'environ 10%. Bien entendu, ce nombre est à affiner secteur par secteur, établissement par établissement.

Nous ne craignons pas d'affirmer que certains services auront besoin de davantage que 10% alors qu'une aune inférieure pourra s'avérer suffisante dans d'autres.

Par ailleurs, contrairement aux dispositions de la loi portant Transformation de la Fonction publique qui a pour objectif de précariser et contractualiser toujours plus l'emploi public, la CGT revendique des créations d'emplois statutaires et le recrutement de fonctionnaires.

**Notre organisation syndicale est d'ores et déjà disponible pour mener à bien ce travail approfondi, qui permettra à la fois de mieux répondre aux besoins de service public et de participer à la lutte contre le fléau du chômage.**

- **POUR QUE LES JOURS D'APRÈS NE SOIENT PLUS CEUX D'AVANT**
- **POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL**
- **POUR LE SERVICE PUBLIC**
- **500 000 EMPLOIS EN PLUS, C'EST ABSOLUMENT ESSENTIEL !**

## QUELQUES VÉRITÉS BONNES A RAPPELER

Que n'entend-on dire à longueur de temps par nombre de responsables politiques et certains commentateurs sur la France qui serait suradministrée et championne hors compétition du nombre d'emplois dans la Fonction publique ?

Il convient d'abord de préciser que, sur ces vingt dernières années, les effectifs de la Fonction publique sur les trois versants et en incluant les emplois aidés ont reculé par rapport à la population globale.

Ensuite, au niveau international, des pays ont des taux d'administration supérieurs aux nôtres. Cela n'empêche pas, par exemple, la Suède, le Canada ou encore la Finlande de compter nettement moins de chômeurs que la France et d'avoir des dettes publiques bien inférieures à la nôtre.